

– L Л D R О M E –

observation habitat

OBSERVERPOUR MIEUX DÉCIDER

38 /AVRIL 2016



Périphérie d'Aubenas, Ardèche

L'ARDÈCHE

AU SEIN DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ÉDITO

UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE COMPARAISON

La nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes dans laquelle s'inscrit l'Ardèche compte désormais 12 départements.

Nos références habituelles de comparaison ont donc changé. La mission d'observation de l'Adil 26 propose quelques données clés pour situer le département dans son nouvel environnement. On relève des forces et des faiblesses d'un département méridional. On retiendra notamment l'attractivité touristique de l'Ardèche, ses richesses en sites et monuments ainsi que le dynamisme d'un département rural.

Hervé CHABOUD, Président de l'ADIL 26

Conseiller départemental délégué, en charge du suivi de l'ADIL et du CAUE

DOSSIER

Quelques éléments statistiques proposés ici permettent de mieux comprendre le positionnement de l'Ardèche au sein de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes.



Saint-Andéol-de-Vals, Ardèche

suite de l'article en page 2

SOMMAIRE

ÉDITOP.1 Hervé Chaboud, Président de l'ADIL 26, Conseiller départemental délégué en charge du suivi de l'ADIL et du CAUE
ENTRETIEN P.2 Hervé Saulignac, président du Conseil départemental de l'Ardèche
DOSSIER P.3 L'Ardèche, un département attractif d'Auvergne-Rhône- Alpes
AGENDA
ACTIONS & PUBLICATIONS
QUESTION/RÉPONSE P.4

Consultez les sites Internet de l'ADIL 26 : Information logement, Observation habitat et Information énergie ! http://adil.dromenet.org http://adilobs.dromenet.org http://pie.dromenet.org





L'ARDÈCHE

HERVÉ SAULIGNAC

Président du Conseil départemental de l'Ardèche



Quelle place tient l'Ardèche dans la nouvelle région?

Notre département se situe au cœur d'Auvergne-Rhône-Alpes. Nous entendons jouer un rôle charnière et engager un dialogue constructif avec la nouvelle région pour que les attentes des Ardéchois et des acteurs économiques de notre territoire soient pleinement prises en compte. L'Ardèche attire des jeunes, des entreprises et des créateurs car elle allie la qualité de vie et un positionnement stratégique. Ces acteurs peuvent compter sur le Département pour s'assurer que la Région reste présente à leur côté dans le cadre des compétences qui lui incombent. Bien que rural, notre département dispose de fleurons de l'industrie et a su innover autour de filières telles que l'agro-alimentaire, la construction automobile, le bois ou encore d'acteurs de renommée nationale voire internationale dans le domaine culturel. Nous avons, par ailleurs, investi massivement pour que tous les Ardéchois puissent accéder au très haut débit.

Quelles sont les spécificités du département?

Notre département a su ré-enchanter la ruralité. Le dynamisme de sa vie associative, tant dans les domaines sportifs, environnementaux que sociaux et culturels est remarquable.

(suite p.3)

Lettre de l'ADIL 26 N°38 - Avril 2016

page 2

UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la région Rhône-Alpes et la région Auvergne ont fusionné. L'objectif de la réforme est de renforcer ces territoires dans le contexte européen et de réaliser des gains d'efficience. La nouvelle région est imposante : 13% du territoire national, 7,7 millions d'habitants (12% de la population française), 3,2 millions d'emplois. Au sein de ce vaste territoire composite, l'Ardèche, territoire à forte dominante rurale, est un département attractif.

Douze départements forment la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes (dénomination provisoire). Certains sont très marqués par le poids de grandes métropoles tandis que d'autres sont à dominante rurale. Par conséquent, les dynamiques qui les animent sont très différentes. Comment se positionne l'Ardèche au sein de cet espace recomposé?

Les disparités sont très importantes entre les départements.

Croissance annuelle moyenne de la population en % entre 2007 et 2012 (source INSEE RGP 2012)



UN DÉPARTEMENT À DOMINANTE RURALE

Avec 318 500 habitants, l'Ardèche représente 4% de la population de la nouvelle région et arrive en troisième position des territoires les moins peuplés. Quatre communes recensent plus de 10 000 habitants : Annonay, Aubenas, Guilherand-Granges et Tournon. La préfecture du département, Privas, compte environ 8 300 habitants. L'Ardèche affiche une densité moyenne de 58 habitants au km², un ratio entre celui de la Savoie (70 hab/km²) et de l'Allier (47 hab/km²).

UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF

Auvergne-Rhône-Alpes est une région dynamique en termes de croissance démographique: entre 2007 et 2012, le nombre d'habitants s'est accru de 58 000 personnes par an, soit une croissance de +0.8%/an.

L'Ardèche participe à la croissance démographique de la région. Sur cette période, sa population a augmenté de 0.6%/ an, soit un gain de 1 800 habitants par an. Il y a un peu plus de naissances que de décès (le solde naturel s'accroît de +0,1%/an) ce qui n'est pas le cas de tous les départements ruraux. Et surtout, l'Ardèche est un département attractif : les flux de personnes arrivant sur le territoire sont supérieurs à ceux qui en partent. Le solde migratoire s'accroît de +0.5%/an, ce qui correspond à un gain d'environ 1 600 habitants par an.



Le Teil. Ardèche

DES EMPLOIS EN HAUSSE

En 2012, Auvergne-Rhône-Alpes compte 64 500 emplois de plus qu'en 2007, ce qui correspond à une croissance de 2,1% du nombre d'emplois. L'Ardèche participe à cette dynamique : le département a gagné 1 200 emplois entre ces deux dates, soit une progression du nombre d'emplois de +1,1%.

Sur le département, trois secteurs connaissent une embellie et comptent plus d'emplois en 2012 qu'en 2007 : ceux de la catégorie «administration publique, enseignement,







Le siège de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon

santé, action sociale» (+5.8%), ceux de la catégorie «commerce, transports et services» (+5.2%) et ceux dans la construction.

Deux secteurs subissent des difficultés : l'agriculture (-8.9%) et l'industrie (-3.7%).

L'Ardèche se caractérise par un taux important de travailleurs indépendants (18%), supérieur à la moyenne régionale (13%). Cette tendance se retrouve dans deux autres départements : le Cantal (23%) et la Haute-Loire (19%).

OUVRIERS, EMPLOYÉS, AGRICULTEURS

Les employés et ouvriers sont sur-représentés en Ardèche (52% des actifs contre 49% au niveau régional) ainsi que les agriculteursexploitants (4% pour 2%). Ce dernier ratio n'est pas excessivement élevé : dans le Cantal, 11% des actifs sont agriculteurs-exploitants.

Les cadres sont sous-représentés : 10% des actifs sont des cadres contre 16% à l'échelle régionale.

UN TAUX DE CHÔMAGE INTERMÉDIAIRE

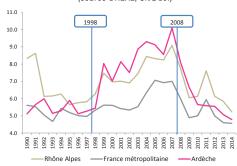
12.7% des actifs, soit 17 900 personnes, déclarent être au chômage en Ardèche. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale (11.3%) mais inférieur à la moyenne nationale (13.2%).

DES RESSOURCES MODESTES

L'Ardèche est le troisième département le plus pauvre de Rhône-Alpes, après l'Allier et le Cantal. La moitié des ménages dispose d'un revenu annuel de 18 663€. C'est environ 1 100€ de moins que la moyenne métropolitaine et près de 2 000€ de moins que la moyenne régionale.

UNE CONSTRUCTION NEUVE INTENSE

Nombre de logements construits pour 1000 habitants (source DREAL, Sit@del)



Par rapport au nombre d'habitants, la construction de logements est élevée en Ardèche. Après une période d'euphorie (1998-2008) où la construction (proportionnellement à la population) était plus importante en Ardèche qu'en France et qu'en Rhône-Alpes, le rythme s'est nettement infléchi depuis 2008. Il se rapproche de celui du début des années 90 et reste supérieur à la moyenne nationale.

En résumé, l'Ardèche se singularise par son caractère rural et dynamique : attractivité démographique, croissance des emplois, construction de logements proportionnellement supérieure à la moyenne nationale...

Sources : Recensement général de la population 2012 de l'INSEE paru à l'été 2015 et Sit@del (suivi des permis de construire) de la DREAL.



Maison en construction, Flaviac, Ardèche

ENTRETIEN

Notre collectivité est, je crois, à la hauteur de l'engagement des citoyens et s'attache dans un contexte financier contraint à faire plus avec moins.

Quelles priorités le département a-t-il à promouvoir?

La loi nous confie deux missions principales: les solidarités territoriales et humaines et nous nous inscrivons dans ce cadre. En tant que chef de file de l'action sociale, nous orchestrons la solidarité avec les populations vulnérables. Des enfants en danger aux personnes âgées ou handicapées, en passant par les personnes privées d'emploi, les plus fragiles peuvent compter sur le Département pour mettre en œuvre des politiques solidaires. En outre, je pense qu'une collectivité qui veut construire l'avenir, doit investir auprès de sa jeunesse. Grâce à un soutien inédit de l'État, 12 millions d'euros vont être dédiés aux jeunes ardéchois pour encourager leur engagement citoyen ou encore soutenir leurs projets de création d'activités. Enfin la culture, le sport et la vie associative sont des ingrédients indispensables à la cohésion sociale et j'en ai fait des priorités de l'action départementale. En termes de solidarité territoriale, nous avons fait le choix de concentrer nos appuis vers les communes les plus fragiles financièrement et de mettre fin au saupoudrage de nos aides. Par ailleurs, nous souhaitons généraliser la mutualisation de nos moyens avec ceux des communes et des communautés de communes. C'est ainsi que nous lançons en 2016 une offre d'ingénierie publique pour mettre en commun des moyens techniques et humains. Le temps du « millefeuille territorial » a vécu.

> Lettre de l'ADIL 26 N°38 – Avril 2016

page 3







AGENDA

ACTIONS ET PUBLICATIONS

CONSTRUIRE OU RÉNOVER ?

Sur certains territoires de Drôme ou d'Ardèche, des quartiers ne correspondent plus à la demande des ménages et sont désaffectés. Poursuivre la construction neuve dans un contexte de marché détendu peut contribuer à accentuer le phénomène.

Dès lors, faut-il continuer à favoriser la réalisation d'un nouveau parc immobilier ou agir sur l'offre existante? Faut-il construire ou rénover?

Cette question sera au coeur de la prochaine rencontre annuelle de la mission d'observation bidépartementale de l'ADIL 26 qui se déroulera le 17 juin 2016 après-midi au centre des Clévos, à Étoile-sur-Rhône.

Cet événement sera articulé avec l'exposition «Réinventer notre habitat» présentée dans le même lieu et que les participants de la rencontre pourront visiter.

La Mission départementale d'observation de l'habitat

Mise en place en 2003, la Mission départementale d'observation de l'ADIL 26 bénéficie du concours financier des départements de la Drôme, de l'Ardèche et de structures intercommunales ainsi que de l'appui des DDT. Son organisation résulte d'une charte de partenariat signée entre les Présidents des Conseils Départementaux, les Préfets de la Drôme, de Ardèche, le Président de l'ADIL 26 et de conventions avec les EPCI.

Contacts : Jacques EBEL Louise DUPEYRON Charline GÉRARD

Observation habitat

La mission départementale d'observation de l'ADIL 26 capitalise un ensemble de données statistiques sur le logement, la démographie, etc.

Elle réalise des analyses, publie des études et conduit des animations : réunions d'information, rencontres ...

CONFÉRENCE DES TERRITOIRES

Fin mars, le Conseil départemental de l'Ardèche a convié la mission d'observation à participer à la Conférence des Territoires. Son intervention a éclairé les principales caractéristiques et les principaux enjeux liés à l'habitat sur le département. La diffusion de l'étude «Habiter en Ardèche», synthèse des dynamiques démographiques et de l'habitat sur les territoires, a été lancée à cette occasion.

BILANS ANNUELS DES PLH

Le mois de mars a été marqué par de nombreuses présentations en commission des bilans de programmes locaux de l'habitat (PLH). La communauté de communes de Rhône-Helvie, de Rhône-Crussol, d'Aubenas-Vals ont demandé à la mission d'observation d'intervenir sur le suivi des indicateurs du PLH ou sur une thématique spécifique (les marchés, la demande en logement social...). Ces animations sont proposées à tous les territoires partenaires de l'observatoire.

GTLU

Le Groupe Technique Logement et Urbanisme, co-organisé par le CAUE de la Drôme et la mission d'observation, s'est réuni le 17 mars dernier sur le thème des dispositifs de conseils aux particuliers. À l'état des lieux des différents dispositifs existants dans la Drôme ont succédé des échanges sur leur articulation actuelle ou potentielle. Des témoignages ont ensuite permis de présenter des expérimentations visant à mieux combiner les dispositifs. L'ensemble des documents issus de cette réunion sont disponibles sur le site de la mission d'observation à la rubrique «rencontres».

QUESTION / RÉPONSE

Comment apprécier le phénomène d'hébergement chez un tiers ?

L'hébergement chez un tiers désigne le cas où une personne habite chez un parent, un ami, une connaissance, gratuitement, contre une participation financière, ou contre des services.

On considère que l'hébergement chez un tiers relève du mal-logement lorsque qu'une personne a entre 25 et 60 ans, n'a pas les moyens d'être indépendante, n'est pas étudiante, et n'a pas de lien de parenté directe avec l'occupant en titre.

Ces situations peuvent être repérées dans le fichier détail individu du recensement général de la population de l'INSEE. Environ 1 200 personnes seraient concernés par ce type de mal-logement dans la Drôme et près de 900 en Ardèche. La Fondation Abbé Pierre dans son rapport sur le mal-logement 2015 rapporte que suivant cette définition, selon l'INSEE, en France, près de 80 000 personnes sont confrontées à cette difficulté.



MISSION DÉPARTEMENTALE D'OBSERVATION DE L'HABITAT DE LA DRÔME

44 rue Faventines BP 1022 26010 Valence tél. 04 75 79 04 66 fax. 04 75 79 04 54 mail. adil26@dromenet.org site http://adilobs.dromenet.org

La lettre de la Mission d'Observation de l'Habitat de l' ADIL, est éditée comme supplément à la lettre de l'ADIL 26 Dépôt Légal n°1923 C/79 - ISSN 1952-8574 Directeur de la publication - Jean-Luc Piolet Rédacteur en chef : Philippe Bouchardeau

Collaborateurs : Louise Dupeyron Jacques Ebel, Odette Soulier

Conception : Vincent Sauty Imprimeur : Impressions modernes Crédit photos : ADIL 26, CALD, CAUE 26

Un outil partagé -







avec les territoires et les professionnels



